

### Le mot du maire

Je présente à chacun et chacune d'entre vous mes meilleurs vœux pour cette année qui sera marquée par de grandes opérations d'aménagement dans votre quartier, et entre autres, par l'ouverture du pôle culturel et d'animation.

La municipalité a souhaité vous adresser régulièrement une lettre d'information, lien indispensable entre les habitants, les associations, les bailleurs, les services municipaux et les partenaires concernés.

Ce troisième rendez-vous est consacré aux questions liées au logement dans votre quartier : programmes de réhabilitation, de déconstruction, de construction, mesures en faveur de l'environnement... Vous y trouverez également toutes les informations relatives à l'organisation des relogements : aides, recherche, déménagement...

Jean-Louis Fousseret  
Maire de Besançon  
Président du Grand Besançon



Résidence Rodin, les Vallières à Planoise. ↑  
Programme locatif public - SAIEMB.

## Logements : davantage de confort

Entre 2005 et 2009, 1 500 logements vont être réhabilités sur le quartier pour davantage de confort, de fonctionnalité, d'isolation, de sécurité. Les travaux varient, selon l'état général des immeubles, du simple ravalement de façade à l'intervention lourde, en passant par des améliorations de parties communes. Chaque opération fera l'objet d'une concertation entre bailleurs et locataires sur le programme de travaux envisagés et sur l'évolution des loyers.

Les hausses de loyer sont réglementées :

- elles sont, d'une part, calculées en fonction du montant de l'emprunt et de la nature des travaux ;
- mais elles sont, d'autre part, plafonnées, pour chaque immeuble, dans le

cadre d'une convention avec l'Etat. Pour les personnes à revenus modestes, qui bénéficient de l'Aide Personnalisée au Logement (APL), ce droit est maintenu et le montant de l'APL révisé en fonction de l'augmentation du loyer.

La déconstruction de 356 logements publics (rue de Cologne et avenue de l'Île-de-France) et la construction de 140 logements sur le quartier vont permettre d'augmenter et de diversifier l'offre de logements sur Besançon :

- logements locatifs publics
- logements locatifs privés
- logements en accession à la propriété.

Afin de mieux répartir l'offre de logements locatifs publics et d'en reconstituer le nombre initial, les bailleurs (HLM) se sont engagés à construire 326 logements publics sur l'ensemble de la ville et de la communauté d'agglomération, comme par exemple, sur le site des Hauts de Chazal, à proximité du CHU Minjoz.

Les constructions s'accompagneront de l'aménagement d'espaces publics de qualité pour un cadre de vie agréable, de déplacements piétonniers sécurisés, pratiques, et pour la détente.

↓ Programme de réhabilitation  
rue de Savoie - Grand Besançon Habitat.



### Renseignements

- Grand Besançon Habitat : 03 81 41 00 15
- Habitat 25 : 03 81 82 78 00
- NEOLIA : 03 81 21 21 90
- SAIEMB : 03 81 41 41 00

# Calendrier

## Déconstructions

- **2006** : 94 logements du Tripode de Néolia, 7, 9, 11 rue de Cologne,
- **Fin 2008** : 130 logements d'Habitat 25 au 2, 4, 6 avenue Ile de France,
- **Fin 2009** : 132 logements de Grand Besançon Habitat au 1, 3, 5 rue de Cologne.

## Constructions

- **Début 2008** : route d'Avanne, en bordure du Parc Urbain : 15 logements locatifs publics et 15 logements en accession à la propriété par la SAIEMB,
- **Début 2009** : sur le site du Tripode, 25 logements en accession à la propriété par Néolia et 25 logements locatifs privés par la Foncière Logement,
- **Fin 2010** : sur le site Ile-de-France, 15 logements locatifs publics par Habitat 25 et 45 en locatif privé par la Foncière Logement.

## Aménagements divers

- (espaces publics de qualité avec mobilier de détente, de sécurité, éclairages, plantations, chemins de liaison...)
- **Été 2007** : esplanade piétonne du futur pôle culturel et d'animation,
  - **Début 2007** : aire de jeux rue du Luxembourg derrière le nouveau parking de Néolia,
  - **2007-2008** : aménagements dans le Parc Urbain,
  - **2008** : axe piéton entre le futur pôle culturel d'animation et la place Cassin,
  - **2010** : esplanade piétonne pour l'entrée du collège Diderot, rue de Cologne.

## L'habitat de demain

Les constructions réalisées dans le cadre du programme de rénovation urbaine prennent en compte les besoins des personnes à mobilité réduite et satisfont aux normes environnementales en vigueur.

### Adaptation au vieillissement et au handicap

La Ville de Besançon, le CCAS et les bailleurs se sont engagés à reconstruire des logements adaptables pour accueillir en priorité des familles et des personnes présentant des besoins liés à la perte d'autonomie (accès à la chambre, à la salle de bain, commodité dans la cuisine...). Les travaux d'aménagement spécifiques à chaque handicap sont dès lors



↑ **Projet de construction rue Mirabeau - Clairs Soleils - Grand Besançon Habitat.**

plus simples et moins coûteux à mettre en œuvre dans ces nouveaux logements prévus à cet effet.

### Développement durable : un devoir d'aujourd'hui pour demain

Pour la conception des bâtiments et leur fonctionnement, les critères environne-

mentaux seront pris en compte :

- exigence de qualité environnementale dans les constructions et les aménagements (isolation thermique, phonique...),
- tri et revalorisation des déchets lors des déconstructions,
- recours aux énergies renouvelables (chaudière bois).

## Relogement, un soutien personnalisé

### Relogé dans le cadre du programme de rénovation urbaine de Clairs-Soleils, Allal Hajjou témoigne

« Il nous a fallu plus d'un an et plusieurs visites avant de trouver. On a choisi un appartement semblable à ce qu'on avait, assez grand et qui a été refait. Pour le déménagement, à part l'emballage de quelques affaires, on ne s'est occupé de rien. Ça fait quelque chose de devoir quitter son quartier, c'est sûr. Mais là où on est maintenant (Planoise), on a des amis et de la famille ; on a laissé des amis pour d'autres en somme. Et puis on a tout sous la main, les commerces, le marché, les cabinets médicaux... Si les filles se sont vite adaptées, pour Rachid, le fils de 17 ans, partir du lieu où on a grandi et où on a ses copains, c'est pas facile. Mais ça va, et il retourne souvent les voir. »

### Deux familles de Planoise appelées à déménager dans le cadre du PRU et à être relogées s'interrogent

« Nous attendons impatiemment la fin de l'année pour avoir des informations concrètes sur les démarches de relogement. Le manque d'éléments nous inquiète. Nous sommes donc allés à l'agence pour retirer

un dossier mais nous avons besoin d'un accompagnement et d'explications claires sur les modalités de déménagement et de relogement. Ce départ imposé est a priori brutal pour la famille mais il n'a pas que des mauvais côtés : nous voulons rester à Planoise et emménager dans une rue plus tranquille. »

**M. et Mme Briz**

« Quitter l'appartement que nous occupons depuis 35 ans, c'est très dur. Ça rend ma femme malade. Pour ne pas trop chambouler nos habitudes, nous souhaitons retrouver un logement de même format, dans le quartier, dans la même rue et pas trop haut, si possible. Nous avons reçu en 2005 une lettre d'information nous encourageant à trouver un autre logement. Mais nous sommes retraités, avec des problèmes de santé, et souhaitons être accompagnés dans les démarches de recherche, de déménagement, et ne pas avoir à payer les frais occasionnés. Nous comptons sur cette prise en charge pratique et financière. »

**M. et Mme Torsello**

### Si les bailleurs publics Habitat 25 et Grand Besançon Habitat proposent, aux locataires qui doivent déménager, une aide au

## La parole aux Planoisiens

### relogement, ils mettent également en place, pour répondre à toutes leurs interrogations, des dispositifs d'information et d'accueil dans les agences de proximité

« Que les locataires souhaitent rester sur le quartier ou le quitter, des rencontres individualisées seront organisées pour définir les besoins et les désirs de chaque famille », explique **Fabienne Rousel, directrice de la Gestion d'Habitat 25.**

Pour **Sylvie Foucher, directrice de Grand Besançon Habitat**, « la question du relogement des gens de Planoise est abordée de la même façon qu'à Clairs Soleils, c'est-à-dire en collaboration avec un cabinet professionnel spécialisé. Ainsi, dans la perspective du chantier de démolition des 1, 3, 5 rue de Cologne (soit 132 logements) prévu pour la fin 2008, chacun peut à sa demande et à son domicile bénéficier d'un entretien. » Les bailleurs publics ont, en effet, choisi de faire appel à un cabinet professionnel dit de "Maîtrise d'Œuvre Sociales" (MOS), pour assurer un accompagnement complet, gratuit et personnalisé : recherche d'un logement, aide aux démarches, information, prise en charge financière intégrale du coût du déménagement et du coût des raccordements aux réseaux (EdF, GdF).